

AIDES FINANCIERES SUR LES FONDS SOCIAUX

Il existe deux catégories de Fonds Sociaux :

- **Le Fonds Social Cantine :**

Il aide les familles et les élèves pour les frais de demi-pension (self) et d'internat.

- **Le Fonds Social Lycéen :**

Il aide les familles et les élèves pour les frais liés à la scolarité (matériels, manuels, transport scolaire, voyages scolaires ...)

Ces aides peuvent être demandées par tous les élèves boursiers ou non boursiers.

Comment demander une aide au fonds social ?

Les dossiers de demande sont disponibles auprès de M JADE, assistant social, pour le lycée professionnel, et de Mme WAILLE, service de l'intendance, pour le lycée général et technologique (le matin uniquement).

Des commissions se réunissent régulièrement dans l'année.

Les aides sont accordées en fonction des revenus de l'élève et/ou de sa famille et des situations familiales. Les dossiers sont étudiés en commission de manière anonyme.